



Infos de rentrée - Spécial OSUI *Septembre 2011*

Tous en grève le 27 septembre !

Les fédérations et syndicats de l'éducation nationale dont le SNUipp-FSU, appellent à une journée de grève le 27 septembre prochain.

Journée de grève dans l'éducation le 27 septembre 2011

Communiqué commun des Fédérations de l'Éducation nationale
FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT et UNSA Education
Paris, le 10 juin 2011

Depuis 4 ans, le Ministère de l'Éducation nationale a supprimé plus de 52 000 postes.

Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux met l'École publique à genoux, ne lui permettant plus d'assurer ses missions de Service public. Ce dogme ne permet plus aux personnels d'exercer leur métier avec sérénité et professionnalisme.

Les personnels de l'Éducation, les parents et les jeunes se sont mobilisés régulièrement au cours de cette année pour dénoncer les 16 000 nouvelles suppressions de postes effectives à la prochaine rentrée scolaire alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus. Ces suppressions associées au manque d'ambition éducative dégradent encore plus les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Dans ce contexte, la campagne publicitaire sur les recrutements lancée par le Ministre de l'Éducation nationale sonne comme une provocation d'autant que la préparation du prochain budget prévoit de nouvelles suppressions d'emplois et n'affiche d'autre objectif pour le système éducatif que la recherche d'économies.

Si le gouvernement cherche à tromper l'opinion en affirmant sans cesse, comme si cela pouvait convaincre, que l'on peut faire « plus avec moins », la France reste un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir.

En plus de la question fondamentale des postes, la politique éducative, l'avalanche de mesures inadaptées, incohérentes et précipitées maintiennent un système éducatif inégalitaire qui ne permet pas de lutter réellement contre l'échec scolaire.

La nécessité d'une toute autre politique éducative passe aussi par un budget plus volontaire. Pour cela, les organisations FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education appellent les personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole public à se mettre en grève le 27 septembre prochain. Elles exigent l'arrêt des suppressions d'emplois, une autre logique pour le prochain budget et une transformation démocratique du système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les élèves.

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique, ambitieuse et émancipatrice.

Infos de rentrée – OSUI – MLF

Référents pédagogiques du réseau OSUI

Lors de la dernière CCP à Paris en juin dernier, le SNES a interrogé la MLF sur ce dispositif récent et flou quant à son organisation (pas d'appel à candidature, référents désignés directement par le chef d'établissement, missions non définies, ...). Le DG précise que ces référents pédagogiques (« chapeautés » par l'inspection générale) ne seront pas des « conseillers pédagogiques » mais travailleront en relation étroite avec les chefs d'établissement pour tout ce qui concerne la pédagogie, la formation et les équipements des établissements du réseau OSUI.

Imposition sur le revenu des personnels détachés

Suite au questionnement des collègues, voici la réponse de Mme BAILLY, Agent comptable du réseau OSUI :

« Chaque année, une déclaration des revenus imposables des détachés est faite au Centre des Non – Résidents par votre employeur, ceci est une obligation légale.

De plus à la fin de votre détachement, les services de l'Ambassade de France vous délivre un document qui vous permet de demander un certificat de non –imposition au fisc marocain afin d'effectuer votre déménagement et de partir en règle avec l'état marocain.

Aussi je vous confirme que vous devez effectuer votre déclaration en France. »

Représentation des personnels et décharges syndicales pour le réseau OSUI

Le Directeur général (DG) de la MLF a refusé catégoriquement d'octroyer un certain nombre de demi journées de décharges pour activité syndicale au représentant SNES Maroc de la MLF prétextant que la MLF est une organisation de droit associatif contrairement à l'AEFE et qu'une telle mesure créerait des problèmes certains avec les parents d'élèves. Argument fallacieux puisqu'ils ne cogèrent pas les établissements. **La MLF ne peut prôner le dialogue social et refuser à ce titre l'exercice du droit syndical.**

En revanche, les heures mensuelles d'information syndicale y compris sur le temps de travail ne posent pas de problème à partir du moment où la procédure est respectée.

CCP locale du réseau OSUI au Maroc

A la MLF, seul le réseau OSUI possède une CCP locale dans laquelle siègent des recrutés locaux élus (un par établissement) ainsi qu'un enseignant détaché (ayant uniquement un rôle d'observateur !). Le SNES demande à ce que les organisations syndicales représentatives, suite aux élections internes à la MLF, choisissent elles- mêmes leurs représentants, recrutés locaux ou détachés. La MLF réticente à tout interventionnisme des détachés n'a pas clairement répondu à notre demande.

Le SNES a, par ailleurs, dénoncé certains dysfonctionnements de cette CCPL : absence de transparence dans la carte des emplois, postes de détachés supprimés par l'administration locale et transformés en poste de recrutés locaux, non transmission des procès-verbaux aux commissaires paritaires. La prochaine CCPL aura lieu en NOVEMBRE 2011.

Intrusion des chefs d'établissement dans les classes

Lors de la CCP de juin, le SNES a vivement protesté quant aux visites de chefs d'établissement dans certaines écoles du réseau. Le DG indique que ces visites ont eu lieu à sa demande et ce, afin de « renforcer les liens entre l'équipe de direction et les enseignants ». Cette mesure ne peut que nous laisser sceptique lorsque les remontées de collègues nous font état de chantage au détachement, de visite juste avant la notation administrative ainsi que de diverses pressions. Une telle mesure ne renforcera sûrement pas les liens avec la direction mais au contraire accentuera les pressions de certains chefs d'établissement sur les collègues.

Le SNES est opposé à cette conception du mérite, car c'est de cela dont il s'agit, qui, centrée sur l'individualisation des carrières, n'a rien à voir ni avec le métier enseignant ni avec les souhaits de la profession à savoir des inspections conseil beaucoup plus fréquentes par des inspecteurs seuls aptes à évaluer la pédagogie.

Mouvement des personnels à la MLF - Rentrée 2012-2013

Lors de la dernière CCP, la direction générale a rappelé que les collègues qui souhaitent à l'avenir demander une mutation ou postuler sur d'autres réseaux perdront leur poste s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Le SNES et le SNUipp (primaire) jugent peu réaliste une telle règle de fonctionnement : trop dissuasive pour les collègues, elle risque de mettre un frein au droit à la mutation et au renouvellement des équipes, voire de compliquer encore davantage la procédure de recrutement. Lors de la prochaine commission paritaire, nous défendrons le droit des collègues à participer aux mouvements sans que cela ne conditionne la perte de leur poste.

Les mutations internes n'existant pas au sein de la MLF, tout collègue désirant changer d'établissement MLF (possibilité à partir de la troisième année d'enseignement au sein du réseau) doit candidater, comme tout candidat postulant pour un premier poste, en constituant un dossier. Voir le site du SNES HDF pour plus de renseignements.

SYNDICALISATION

Le syndicat ne vit que par les cotisations qu'il reçoit.

Pensez à vous (re)syndiquer dès maintenant.

Se syndiquer c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le syndicat, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies.

L'information régulière et détaillée que nous mettons un point d'honneur à fournir à tous à l'occasion des principales étapes du paritarisme, ce sont les collègues syndiqués qui la rendent possible pour toute la profession. Ce sont aussi les syndiqués qui assurent la totale indépendance de l'organisation syndicale, sa capacité à organiser l'action localement, à participer aux initiatives nationales.

Le syndicat ne perçoit aucune aide. En vous syndiquant, vous donnerez au syndicat les moyens de son action. A l'étranger plus qu'ailleurs, il est important de ne pas rester isolé...



Collègues du secondaire à l'OSUI:

akim.bennis@laposte.net

Akim BENNIS – Yannick CHARTON – Anne GOMET

Lycée Massignon - Casablanca



Réforme du lycée : (ré)-agir et se mobiliser !

1er septembre 2011

Le ministre s'entête : en cette rentrée 2011, la réforme est appliquée en classe de première sans respect des promesses de maintien des moyens ni bilan de la nouvelle classe de seconde. Le SNES appelle la profession à (ré)-agir et à se mobiliser.

La réforme est donc appliquée en classe de première générale et technologique (excepté pour les séries STG et ST2S qui bénéficient d'un sursis jusqu'à 2012, et les séries Hôtellerie et TMD dont le sort sera scellé plus tard).

Cette politique est dictée par des contraintes budgétaires de réduction de l'emploi public, mais c'est avant tout une orientation idéologique ; le gouvernement, qui n'affiche même plus l'obligation pour l'Etat de scolariser tous les jeunes jusqu'à 16 ans, construit un lycée qui devrait permettre à un jeune sur deux d'être diplômé de l'enseignement supérieur, en délaissant les autres, en délaissant les jeunes souvent d'origines les plus modestes. Le gouvernement met en œuvre, au lycée, une politique d'apartheid social : aux jeunes favorisés ce lycée « rénové » pour aller vers les plus hauts diplômes, les autres iront trouver une qualification ailleurs, ou viendront alimenter le « stock » des jeunes sans qualification.

C'est à cette aune qu'il faut analyser les principales mesures contenues dans la réforme : l'autonomie (donner plus à ceux qui réussissent le mieux), réduction des formations et regroupement des élèves (vers un lycée unique pour l'« élite »), séquence d'enseignement sans objectifs ni contenu (répondre à la pression des jeunes et des familles initiées). Et en point d'orgue une attaque contre le baccalauréat, qui, pour le gouvernement, n'est plus la finalité du second degré mais un simple passage vers l'enseignement supérieur et qu'il conviendra de « réformer » en son heure...

(Ré) Agir et mobiliser !

En cette rentrée, il faut continuer à combattre ces orientations, et imposer à chaque fois que cela est possible la diversification qui permettrait au plus grand nombre de réussir. Il faut imposer le maintien ou la mise en place d'un maximum d'enseignements d'exploration en seconde, il faut refuser les regroupements et la mise en place des tronc communs en première afin d'assurer les spécificités des séries, il faut maintenir dans chaque établissement un maximum de séries et de formations et ceci sans condition d'effectifs, il faut développer les options facultatives.

Ces combats doivent être menés à tous les niveaux, dans les établissements, dans les académies, au niveau national. Ne nous laissons pas faire, l'urgence est toujours là. La mobilisation pour la grève du 27 septembre commence dès aujourd'hui.

Pour les personnels détachés :



Votez par internet ! Votez SNES – FSU !